

Mémorandum 2024 de Plan International Belgique

Leaders d'aujourd'hui et de demain :
la voix des filles compte !

Table des matières

Introduction 3

Notre engagement 4

Méthodologie 5

Nos recommandations

Sa voix 7

Son corps 8

Son école 10

Ses allié.e.s 12

Crises humanitaires et climatiques 14

Introduction

Cette année, la Belgique va connaître des élections historiques à plus d'un titre : élections européennes, fédérales, communautaires et régionales en juin ; provinciales et communales en octobre. Tous les niveaux de pouvoir seront concernés ! De plus, notre pays assure la présidence de l'Union Européenne au premier semestre.

Ce seront surtout les premières élections après la pandémie Covid-19, et elles prendront place dans un contexte national et international tendu. Depuis 2 ans, un conflit armé sévit en Europe tandis qu'un autre connaît un regain de tension au Moyen-Orient. Les crises climatique et alimentaire occupent peu l'espace médiatique mais leur impact reste bien tangible. De plus, notre population est confrontée à l'inflation, et les finances publiques font face à des déficits de plus en plus importants.

Même l'expression de la société civile en faveur de l'égalité des genres et la solidarité internationale n'est plus une évidence. Intimidation des activistes, restriction de la liberté de parole des organisations, remise en cause de l'égalité des genres et même des droits de l'enfant, sont des phénomènes qui semblent désormais faire partie du débat politique tant au niveau international que, parfois, au sein de notre propre pays.

Ce sont aussi les élections qui donneront leur légitimité aux derniers gouvernements qui auront l'opportunité de soutenir la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable, dont l'horizon est fixé à la fin de cette décennie.

C'est dans ce contexte que Plan international Belgique publie son mémorandum 2024. Il se concentre volontairement sur un nombre limité de domaines. En Belgique et dans le monde, nos recommandations visent en effet à promouvoir l'égalité des genres ; et répondre aux défis les plus urgents auxquels les filles sont confrontées, et pour lesquels Plan International Belgique apporte une valeur ajoutée au débat public.

Ce mémorandum est le fruit de consultations de jeunes filles, mais également des garçons, allié.e.s pour un monde plus juste, qui défendent les droits des enfants et l'égalité des genres ; ainsi que de l'expertise de notre organisation au niveau belge et international et des échanges avec nos partenaires dans les différents secteurs. Nous tenions ici à les remercier.

Ce mémorandum s'adresse aujourd'hui à vous, responsables politiques, avec une question simple : une fois élu.e.s, **quelles décisions prendrez-vous pour que chaque fille soit libre ?**

Isabelle Verhaegen

Directrice Nationale – Plan International Belgique

Notre engagement

« **Nous sommes des filles et nous avons un plan.**

Nous sommes ici et ailleurs. Nous exigeons que nos droits soient respectés. Nous voulons un meilleur horizon pour chaque enfant et cela commence par l'égalité des chances.

Nous voulons que nos voix soient entendues et que notre expérience compte. Avoir accès à l'éducation pour développer nos talents et prendre notre place sur la scène du monde. Construire un foyer sûr pour celles et ceux que nous aimons. Créer l'avenir dont nous rêvons et transmettre ces mêmes opportunités.

Ensemble, construisons cet horizon. Avec nos partenaires, les pouvoirs publics et les organisations qui partagent nos idées ainsi qu'avec vous. Nous avons besoin de tout le monde à bord.

Soutenir Plan International Belgique c'est nous donner les moyens de continuer ce travail. Jusqu'à ce que la société ait réellement changé. Jusqu'à ce que chaque fille se sente en sécurité pour révéler au monde qui elle est et ce à quoi elle aspire. Jusqu'à ce que chaque fille réalise ses projets.

Pour que chaque fille soit libre. »

Vous venez de lire le manifeste de Plan International Belgique. Nous défendons les droits des filles de façon résolument **inclusive, intersectionnelle et antiraciste**. L'égalité ne sera réalisée que lorsque toutes les filles pourront bénéficier de leurs droits fondamentaux, quels que soient leur origine, leur milieu social, leur identité de genre ou leur sexualité.

Nous défendons les droits des filles **de façon universelle**, dans notre pays et partout à travers le monde, dans leur vie quotidienne, à l'école, dans l'espace public mais aussi en ligne, en nous appuyant sur les textes fondamentaux de droits humains.

Nous défendons les droits des filles **en toutes circonstances** : lors des crises humanitaires (y inclus sanitaires) ou des conflits, face au dérèglement climatique, en situation de migration, etc. ...

Nous menons nos actions pour soutenir l'émergence d'une génération de filles fortes et engagées, en Belgique et dans nos pays partenaires, et construire avec elles un monde meilleur qui promeut les droits de l'enfant et l'égalité des genres.

Note importante : Plan International reconnaît que l'identité de genre n'est pas binaire et inclut un continuum de possibilités. Plan International reconnaît également que l'usage des termes hommes et femmes inclut aussi bien les personnes cisgenres que transgenres et ne diminue en rien notre engagement et notre travail avec des personnes s'identifiant à toute autre identité de genre.

Méthodologie

A travers notre mémorandum, **notre ambition est de refléter la voix des jeunes**. Les jeunes ne sont pas seulement l'avenir, mais aussi le présent, et ils ont non seulement des rêves et des souhaits, mais aussi des droits que nous devons respecter pour faire de notre monde un endroit meilleur.

Ce mémorandum est une **cocréation** avec des jeunes ayant reçu pour seule consigne de s'exprimer librement. Nous voulions savoir ce que nous, en tant que société, pouvions améliorer de leur point de vue.

Plan International Belgique a élaboré un cadre pour intégrer au mieux la voix des jeunes dans ses recommandations. Nous avons sélectionné six jeunes Belges qui avaient déjà une expérience du travail politique par le biais de notre propre groupe consultatif de jeunes, le Forum des Jeunes et le Conseil flamand de la Jeunesse. Et ce n'est pas tout. En tant que Plan International, nous sommes représentés dans plusieurs pays à travers le monde. Nous avons donc estimé qu'il était très important d'impliquer également des jeunes de l'un de nos pays partenaires, pour mieux comprendre l'impact de nos politiques extérieures, mais aussi pour rassembler les jeunes d'ici et d'ailleurs autour de défis communs.

Quelques éléments de contexte : six jeunes de Plan International Belgique ont participé à un échange d'une semaine au Bénin en octobre 2023. Ils y ont rencontré plus de 80 jeunes Béninois.e.s qui nous ont fait part de leurs expériences. Nous avons également demandé à 12 jeunes réfugié.e.s (avec l'appui de la Défense des Enfants International) de nous faire part de leur point de vue.

Nous avons demandé à tous ces jeunes de nous parler de leurs rêves. Pas n'importe quels rêves, mais leurs rêves autour des droits des filles vis-à-vis des thèmes suivants: sa voix, son corps, son école, ses alliés et leur vision des crises humanitaires et de l'impact du changement climatique.

Le résultat de ces échanges passionnants se trouve dans la suite de ce mémorandum. Chaque sujet commence par une introduction qui situe le contexte des recommandations qui suivent de manière brève et concise.

A votre tour d'apporter une réponse !



Nos recommandations





Sa voix

Les filles doivent avoir la liberté de s'exprimer et d'agir, dans leur école, leur communauté, le débat public, en ligne,... surtout sur les questions qui les concernent. Bâtir une société inclusive basée sur l'égalité ne se fera pas sans la voix des filles !

Les recherches menées par Plan International auprès de jeunes filles et de jeunes femmes dans 19 pays ont révélé que **62%** d'entre elles sont **confiantes ou très confiantes dans leur capacité à diriger et qu'elles aspirent à collaborer au changement**. Cependant, des obstacles structurels majeurs les en empêchent. En effet, **94%** des participantes déclarent qu'elles sont **confrontées à diverses difficultés lorsqu'elles tentent de participer à la vie politique, et 19%** d'entre elles ont même été **découragées de tenter de participer à la vie politique**. Leur voix comme leurs idées sont fortes mais les occasions de se faire entendre à la table où se prennent les décisions manquent cruellement.

« Lors d'une rencontre où l'on parlait de la manière dont les femmes pouvaient également être des leaders en politique, nous avons été confrontées à plusieurs commentaires du genre : « savez-vous au moins ce que vous faites ? Vous êtes très jeunes. Je suis presque sûr que vous ne savez pas ce que vous faites. » Les gens nous condamnent au silence à cause de notre âge.»

Marchessa - 22 ans, Tanzanie

A travers le monde, on observe également une **résurgence du mouvement anti-genre** et des restrictions sans cesse plus fortes à l'action de la société civile qui mettent à mal la capacité des jeunes à bénéficier de leurs droits.

En outre, selon une étude de Plan International à travers le monde, **60% des filles (15-24 ans) déclarent avoir subi des actes de harcèlement en ligne** et cette violence en ligne cause des problèmes dans la vie réelle et contribue à réduire les filles au silence.

Les jeunes vous demandent :

Participation des jeunes

1. Mettre en place des mécanismes structurels, à l'image des Youth Sounding Board de l'Union européenne, pour assurer la consultation de jeunes ou d'organisations de jeunesse en Belgique et dans les pays partenaires lors de l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de coopération bilatérale.
2. Accorder une attention particulière à l'inclusion et la participation des jeunes filles et femmes à ces mécanismes, y compris en termes de ressources matérielles et financières et d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire.

Lutte contre le harcèlement en ligne en Belgique

3. Sur base des initiatives déjà existantes, créées par des femmes, développer des mécanismes de signalement efficaces et accessibles qui ciblent la violence fondée sur le genre et faire en sorte que les auteurs de violences répondent de leurs actes.
4. Proposer des programmes de sensibilisation et d'éducation aux médias numériques, y compris, dans les programmes scolaires, avec une attention particulière envers les filles, et en mobilisant les médias privilégiés par les jeunes, comme les réseaux sociaux.
5. Investir dans la co-crédation d'applications numériques avec des femmes et des filles comme utilisatrices finales et parties prenantes clés.



Son corps

Le corps d'une fille n'appartient qu'à elle-même. Elle a le droit fondamental de faire des choix éclairés et d'accéder à des informations fiables concernant son corps, sa santé et sa vie. Son corps, son choix.

Chez Plan International Belgique nous croyons fermement au droit de chaque fille à disposer de son corps dans l'intimité de son foyer aussi bien que dans l'espace public. Pourtant, les freins sont encore nombreux : les normes de genre, le manque d'information ou les fausses informations ainsi que les multiples formes de violences sexistes.

En **Belgique, 91% des filles ont subi du harcèlement sexuel dans l'espace public**, et 95% des signalements pour agressions sexuelles proviennent de filles. Début 2024, l'UCLouvain publiait une étude où l'on apprenait que « **20,1% des femmes membres d'un cercle, d'une régionale ou d'un kot-à-projet rapportent avoir été violées sur le campus, 14% des**

étudiant.e.s se disent victimes de harcèlement sexuel », tout en demandant une attention particulière envers les membres de la communauté LGBTQIA+.

Les stéréotypes de genre peuvent être à la base d'une culture de violence faites aux filles. Les violences qu'elles subissent sont ainsi justifiées et normalisées comme l'est leur place dans la société : qu'elles gèrent un foyer, se marient et deviennent mères, mais qu'elles ne parlent pas trop, ni critiquent le status quo ! Pour celles qui choisissent une autre voie, le chemin est alors semé de dangers et d'embûches.

L'objectif premier de notre action est de remettre en cause ce cercle vicieux et de créer un environnement propice à l'égard des filles et de leur droit à disposer librement de leur corps.





Les jeunes vous demandent :

Dans la politique de coopération internationale :

1. Continuer à faire de la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre une priorité des politiques extérieures de la Belgique.
2. Maintenir comme priorité de la coopération belge, l'accès des filles, des adolescentes et des jeunes femmes à des informations fiables et des services de qualité en matière de Droits et santé sexuels et reproductifs.
3. Augmenter le nombre de programmes destinés à lutter contre les violences basées sur le genre, notamment les mariages précoces et les mariages forcées, les violences sexuelles, y compris en promouvant des modèles de masculinités positives.

Lutte contre le harcèlement dans l'espace public en Belgique

4. Le harcèlement de rue est un phénomène complexe, dont la prévention et l'encadrement demandent des efforts considérables. En ce sens, il est nécessaire d'évaluer et d'optimiser le cadre (juridique) de la loi sur le sexisme en collaboration avec des expert.e.s. Il existe des initiatives inspirantes, en Belgique ou ailleurs, avec pour but d'endiguer ce phénomène pour un accès libre et sans restriction de l'espace public par toutes et tous.
5. Adopter des politiques (locales) intégrées de la jeunesse, en impliquant les jeunes dans les différents domaines politiques qui ont un impact sur la lutte contre le harcèlement sexuel (aménagement du territoire, jeunesse, égalité des chances, sécurité, transports publics, éducation) ensemble avec les organisations, les administrations et les responsables politiques locaux. Promouvoir l'échange de bonnes pratiques entre les villes qui travaillent sur la lutte contre le harcèlement de rue.

6. (Continuer à) Renforcer les compétences des agent.e.s de police, du personnel des transports publics et d'autres points de contact pour accueillir les plaignantes, et les orienter vers les services d'aide appropriés. De plus, afin d'obtenir des chiffres plus précis sur le harcèlement, il est nécessaire de réduire les obstacles au signalement, par exemple par l'installation d'un « bureau anti-discrimination » au niveau des polices locales, avec une attention particulière sur l'accueil des jeunes.
7. Sensibiliser les témoins de harcèlement sexuel pour qu'ils et elles interviennent de manière appropriée et puissent apporter leur aide, en toute sécurité.
8. Collecter des données désagrégées qui mettent en lumière l'ampleur du harcèlement dans les rues et en ligne auquel les filles sont confrontées, et qui prennent en compte les identités spécifiques des filles (intersectionnalité).
9. Renforcer les procédures, la prévention et l'assistance aux victimes de harcèlement dans les milieux nécessitant une attention particulière (transports publics, campus universitaires, monde de la nuit, lieux de divertissement, etc.).
10. Soutenir et renforcer les capacités et la qualité des CPVS et des initiatives locales dans la lutte contre les violences basées sur le genre en leur donnant la visibilité nécessaire, en rendant l'accès plus facile via des moyens matériels, financiers et techniques.



Son école

L'école est le lieu de tous les possibles. Les rêves d'enfant y prennent vie. Pourtant, **à travers le monde, 1 fille sur 7 est déscolarisée**. L'école est perçue par les enfants et les jeunes comme **le lieu privilégié pour l'apprentissage de leurs droits** et des thématiques liées telles que **l'égalité des genres, les questions environnementales** et l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire. Nous travaillons pour que chaque fille ait accès à une éducation de qualité et y développe tout son potentiel.

Les freins à l'éducation des filles à travers le monde sont multiples. Le point de départ reste les inégalités de genre et les normes sociales, qui attendent trop souvent d'une jeune fille qu'elle s'occupe plus du foyer que de ses ambitions. Le manque de mobilité professionnelle et la dépendance financière restent des facteurs d'accroissement des inégalités, et des formes de violence envers les femmes. La croyance selon laquelle une jeune femme devrait accorder la priorité à son foyer reste tenace et dangereuse, ce qui

explique que certaines filles n'ont même pas accès à l'école fondamentale ou que d'autres se heurtent au plafond de verre très tôt après leur entrée en secondaire.

Les filles qui accèdent à l'école ne peuvent parfois pas y rester car le chemin est trop dangereux (harcèlement), les **infrastructures sont inadéquates** (pour leur hygiène menstruelle, par exemple), elles ne peuvent y consacrer **assez de temps** à cause des tâches ménagères qu'elles doivent accomplir pour leur famille ou encore **les violences qu'elles y subissent les excluent de facto**.

Les filles ont le pouvoir de devenir des rôles modèles, d'inspirer leurs communautés et de mener des changements profonds. Nous voulons continuer à défier les normes de genre, et valoriser l'éducation des filles afin de leur donner les clés de leur émancipation. Nous sommes aussi convaincu.e.s qu'il faut intensifier les efforts pour atteindre les filles les plus marginalisées, exclues, ou confrontées à des crises et des conflits.





Les jeunes vous demandent :

Au niveau de la coopération internationale

1. Maintenir le droit à l'éducation des filles comme priorité de la coopération belge, pour normaliser la scolarisation des filles dans les pays partenaires. Continuer à investir dans l'accès des filles, des adolescentes et des jeunes femmes à l'éducation et à la formation professionnelle, en accompagnant les communautés locales.
2. Définir des programmes de coopération dans l'éducation qui visent à promouvoir l'égalité des genres dans et à travers l'école, en apportant une attention particulière aux personnes victimes d'autres discriminations (classe sociale, sexualité, handicap, ...).
3. Mettre en place des écoles accessibles à tous.tes (également pour les personnes habitant dans des zones géographiquement éloignées) mais aussi augmenter les affectations d'enseignant.e.s dans les villages, ou construire des pensionnats et des résidences universitaires (sûres et financièrement accessibles pour les élèves et étudiant.e.s en situation précaire)
4. Les infrastructures inadaptées à l'hygiène menstruelle des filles représentent un frein majeur dans leur accès à l'éducation. Elles se voient privées d'école une semaine sur quatre, en moyenne, ce qui entraîne un apprentissage inégal. Les programmes d'aide au développement concernant l'éducation doivent prendre en compte le financement d'infrastructures sanitaires adéquates.
5. Dans certains contextes, l'école est parfois le seul endroit où les enfants ont accès à un repas, il est primordial d'instaurer une sécurité alimentaire qui bénéficie à la fois à la santé et à l'éducation des enfants.

En Belgique

6. L'école est perçue par les enfants et les jeunes comme le lieu privilégié pour l'apprentissage de leurs droits et des thématiques liées telles que l'égalité des genres, les questions environnementales et l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire. Il faut donc renforcer l'école dans ce rôle à travers :
7. Des injonctions et orientations claires et explicites pour la mise en œuvre transversale de l'éducation aux droits de l'enfant dans les textes régissant l'enseignement à tous les niveaux.
8. Une éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle de qualité.
9. Des mesures soutenant la remise en cause des stéréotypes de genre dans et à travers l'école.
10. Une offre renforcée d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire de qualité pour rencontrer l'objectif de développement durable 4.7.
11. Un apprentissage de la participation dans et par l'éducation en assurant la participation des enfants et des jeunes à la vie démocratique dans l'école et par le biais d'une coopération avec les acteurs locaux (communes).



Ses alié.e.s

Chez Plan International Belgique, nous sommes convaincu.e.s que **promouvoir les droits des enfants, et des filles en particulier, est une responsabilité collective**. Chaque personne à son échelle peut contribuer à construire un monde sûr et équitable pour les enfants. Nous sommes engagé.e.s avec différents partenaires dans ce même but.

L'égalité de genre est un engagement qui concerne les filles ainsi que leurs alié.e.s. **En Belgique et ailleurs, nous collaborons avec des organisations de la société civile, des jeunes, des bénévoles, des écoles, des ambassadeur.rices, des entreprises et des institutions publiques**. Ensemble nous avons un but commun : créer un impact positif et durable pour les droits des filles et l'égalité des genres.

« J'enseigne à mes élèves l'égalité des genres, les stéréotypes et l'équité. Fille comme garçon, je leur demande de faire les mêmes activités à l'école. Tous les élèves peuvent effectuer les mêmes tâches de la même manière indépendamment de leur genre ».

Chhat Thuon - enseignant de 34 ans, Cambodge



Au niveau de la coopération internationale

- 1.** Poursuivre la trajectoire visant à dédier 0.7% du PIB à la coopération au développement d'ici 2030 pour mettre en œuvre les Objectifs de Développement Durables, et
 - a. Assurer que 80% de cette aide prenne en compte la dimension de genre et que 20% soit orientés vers l'égalité des genres en tant qu'objectif principal.
 - b. Consacrer 10% de cette aide au secteur de l'éducation.
 - c. Soutenir, financer et reconnaître la valeur ajoutée des ACNG dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, ainsi que leur expertise unique, aux côtés des agences de développement, des agences des UN et des organisations de la société civile des pays partenaires.
- 2.** Financer de manière juste et efficace le renforcement de la société civile dans les pays partenaires de la Coopération, en :
 - a. Se basant sur une stratégie concrète et réaliste de localisation de l'aide humanitaire ;
 - b. Appuyant les ACNG belges à mettre en œuvre des partenariats équitables basés sur un nouveau narratif ;
 - c. Reconnaître l'expertise et la diversité des ACNG belges pour mettre en œuvre une stratégie partenariale contextualisée.
- 3.** Financer de manière durable les ONG humanitaires et ACNG pour répondre aux besoins des populations vivant dans des contextes de crise prolongée – au Sahel, dans les Grands Lacs – à travers des instruments de financement innovants et flexibles (le « Nexus »).
- 4.** Gouvernance de l'aide :
 - a. Les réponses humanitaires de la Belgique ainsi que les budgets et les cadres politique et juridique liés doivent être transparents dans leurs allocations, et tenir compte des dimensions de genre, d'âge et de diversité.
 - b. Poursuivre les efforts d'harmonisation entre bailleurs, et de simplification du rapportage des programmes humanitaires.

Politique étrangère

- 5.** Maintenir les droits de l'enfant, les droits humains, l'égalité des genres et la défense des droits des personnes LGBTIQA+ comme priorités de la politique extérieure.
- 6.** Prendre en compte la situation et les enjeux spécifiques auxquelles les filles sont confrontées en cas de conflit ou de crise humanitaire (violences sexuelles, déscolarisation, enrôlement ou association avec les groupes et forces armés, accroissement des mariages précoces).
- 7.** Offrir des cadres de protection aux personnes en déplacement – personnes déplacées interne ou réfugié.e.s - notamment aux filles et aux adolescentes, qui sont particulièrement à risque de violences, d'enlèvements et de violations de leurs droits.
- 8.** Soutenir le travail du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies de manière générale et particulièrement l'Observation générale n°26 sur les droits de l'enfant, l'environnement et le changement climatique.

En Belgique

- 9.** Défendre et soutenir la société civile dans une société de plus en plus marquée par un rétrécissement de l'espace civique et une polarisation des débats sociétaux.
- 10.** Financer de manière durable les organisations de la société civile qui mettent au cœur de leurs actions la lutte pour l'égalité des genres, la lutte contre les violences basées sur le genre, avec une attention particulière sur les projets participatifs (par et pour les jeunes).
- 11.** Augmenter le nombre de programmes destinés à lutter contre les violences basées sur le genre, notamment les mariages précoces et les mariages forcés, les violences sexuelles, y compris en promouvant des modèles de masculinités positives.
- 12.** Développer des mécanismes structurels incluant les jeunes dans le développement des appels à projets et dans le processus de sélection.



Crises humanitaires et climatiques

Les crises humanitaires, sociales, climatiques et politiques font la une de nos journaux. Nos différentes études à ce sujet démontrent l'impact disproportionné que ces crises ont sur les enfants et les filles en particulier. De plus, notre expérience de ces situations montre **que les femmes et les filles sont davantage vulnérables, particulièrement face aux risques d'abus et de violences basées sur le genre** : risques d'exploitation sexuelle ou économique ; manque de prise en compte de leurs besoins spécifiques. Elles sont aussi les premières à être déscolarisées quand une crise impacte leur communauté ; et les mariages précoces augmentent drastiquement en cas de crise. En effet, dans les pays touchés par un conflit, Les filles sont 2,5 fois plus susceptibles de se retrouver déscolarisées.

Depuis 2008, 1,7 milliards de personnes ont été affectées par une crise climatique, en effet, 87% des crises sont liées au climat. Les conflits sont également une préoccupation majeure pour les jeunes. **Les femmes et les filles représentent 94 % des cas de violences sexuelles liées aux conflits commis en 2022**. Cependant, le financement alloué à la recherche sur la violence contre les femmes et les filles est proportionnellement faible puisqu'elle représente moins de 1 % de l'aide au développement.

Les crises sont par essence imprévisibles. Cela dit, les prédictions des spécialistes nous permettent **d'anticiper l'impact des instabilités politiques et du changement climatique dans le monde** – les crises touchent toujours plus durement et structurellement les droits des femmes et des filles. Un impact négatif qui nous pousse à être particulièrement vigilant, rapide et efficace lorsque nous nous déployons dans un pays en crise, avec une attention particulière envers les femmes (seules) et les filles.

« Ces situations m'ont beaucoup affectée, cela a bouleversé ma vie au niveau de mon éducation et de ma santé. Ces situations ont eu un impact sur l'ensemble de notre communauté. »

Yassa - 13 ans, Mali



Au niveau de la coopération internationale

1. Mettre en place des mécanismes adéquats pour une participation significative des jeunes à l'élaboration des politiques et aux négociations sur le climat, et d'investir dans des organisations dirigées par des jeunes et des filles, en particulier, afin qu'elles puissent participer de manière significative à l'action contre le changement climatique.
2. Reconnaître d'abord l'impact disproportionné du changement climatique sur les filles, la façon dont le changement climatique déclenche la violence et la discrimination fondées sur le genre. Cela commande d'adopter une position continue sur les droits des filles, avant, pendant et après les sommets et négociations internationaux sur le climat, ainsi que d'assurer que les accords et traités et mesures signés soient respectés ;
3. Mettre en œuvre des programmes qui intègrent la réduction et la préparation aux risques climatiques à travers tous les secteurs de la coopération (par exemple en appuyant des initiatives d'éducation sensibles aux questions de réduction des risques climatiques pour équiper les jeunes aux enjeux du changement climatique (ODD 4.5 et 4.7).
4. Reconnaître qu'il est essentiel de tenir compte du genre et de l'âge dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques climatiques afin de garantir que ces dernières aboutissent à des solutions plus efficaces et plus équitables.
5. Changer de manière significative la façon dont sont financées les actions visant à répondre au changement climatique :
 - a. S'engager à allouer des budgets d'aide publique au développement réservés pour financer les organisations de jeunes et de filles afin qu'elles prennent des mesures pour lutter contre le changement climatique.
 - b. Créer des possibilités de financement accessibles aux groupes marginalisés et aux organisations de base, en particulier aux communautés rurales et autochtones, afin qu'ils et elles puissent concevoir et mettre en œuvre des solutions climatiques ciblées, efficaces et culturellement appropriées.
 - c. Investir dans la recherche sur le changement climatique et les droits des filles, afin que tous les praticiens puissent élaborer des actions fondées sur des données probantes.
6. Co-construire un mécanisme structurel de "fast response" en cas de crise humanitaire et climatique, en collaboration avec les organisations de la société civile pour répondre aux besoins de base, mais aussi aux besoins plus spécifiques : protection des filles, plus vulnérables dans ces conditions ; assistance aux personnes en situation de handicap visibles ou non ; utilisation des nouvelles technologies pour maintenir la scolarité des enfants, par exemple.
7. Renforcer l'action humanitaire et diplomatique pour garantir un accès sans entrave à l'aide humanitaire. Dans le strict respect du droit international humanitaire (DIH), tel que défini par les conventions de Genève, le gouvernement Belge doit prendre des mesures coercitives afin que les parties en conflit n'enfreignent pas l'accès à l'aide d'urgence en temps de crise politique ou de conflit. Protéger les humanitaires qui tentent d'aider les civils face aux menaces grandissantes qui les mettent en danger, et qui menace leur environnement opérationnel et financier.

En Belgique

8. Investir dans l'éducation climatique, particulièrement dans et à travers l'école, et prendre des mesures importantes contre la désinformation diffusée par les lobbies anti-environnementaux.
9. S'engager à réduire l'empreinte écologique de notre propre gouvernement, en mettant en œuvre des pratiques durables dans les opérations gouvernementales, en réduisant les subventions aux combustibles fossiles, en investissant dans les technologies vertes, en appliquant des réglementations environnementales strictes et en encourageant les comportements respectueux de l'environnement sur les lieux de travail du secteur public.

Plan International Belgique est une organisation non gouvernementale active sur plusieurs continents et dans notre pays pour défendre les droits de l'enfant et l'égalité pour les filles. Notre action sociale et politique s'appuie sur une approche basée sur les droits fondamentaux, pour remettre en cause les normes néfastes de genre et renforcer la capacité des filles et jeunes femmes à défendre leurs droits face à la violence, aux discriminations, aux enjeux sociétaux qui sont les leurs, et devenir actrices de changement pour plus d'égalité.

Personnes de contact :

Shékina Ghani : shekina.ghani@planinternational.be

Wouter Stes : wouter.stes@planinternational.be

Carolien Vekemans: carolien.vekemans@planinternational.be

Réalisé avec le soutien de la Coopération belge au Développement
Les opinions exprimées par notre Organisation ne représentent pas
nécessairement celles de l'Etat belge, ni ne l'engagent.

© Textes et photos : Plan International Belgique



Pour que chaque fille soit libre



Belgique

partenaire du développement